

COMMUNE DE TORREILLES

Département des Pyrénées-Orientales
Canton de La Côte Salanquaise

Envoyé en préfecture le 18/09/2025

Reçu en préfecture le 18/09/2025

Publié le

ID : 066-216602128-20250915-099_2025-DE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'An Deux Mille Vingt Cinq et le Quinze Septembre à Dix Neuf Heures

Le conseil municipal de la commune de TORREILLES, dûment convoqué en session ordinaire, s'est réuni au lieu ordinaire de ses délibérations, sous la présidence de monsieur Marc MEDINA, maire de Torreilles.

Date de convocation du conseil municipal : 9 septembre 2025

Présents : Marc MEDINA, Guy ROUQUIE, Bernardine SANCHEZ, Geoffrey TORRALBA, Agnès BLED, Gérard CEBELLAN, Cécile MARGAIL, Benoît TRISTANT, Michèle CONDOMINES, Monique DEYRES, Jean LANCELLA, Pierre FAGET, Jean-Luc ROMERA, Hélène PILLARD, Christophe CLARET, Sébastien CABRI, Stéphanie FLEURY, Emilie COUVEZ, Emilie MONTANES, Emma SABATE, Damien CLET, Pierre PAGNON, Virginie PORTEILS, Héloïse MONREAL, Catherine MAMONTOFF, Jean-Michel PONCE.

Absent excusé : Romain ALBERT donne pouvoir à Marc MEDINA.

En exercice : 27

Présents : 26

Ayant pris part au vote : 26

Les conseillers présents étant en nombre suffisant pour délibérer valablement, monsieur le président a déclaré la séance ouverte.

Héloïse MONREAL est désignée pour assurer les fonctions de secrétaire de séance.

* * * * *

Délib.099/2025

Autorisation de contracter une ligne de trésorerie

Monsieur Sébastien CABRI quitte la salle et ne prend pas part au vote.

Monsieur Guy ROUQUIE, adjoint au maire, indique à l'assemblée que la précédente ligne de trésorerie contractée auprès de la Caisse d'Epargne languedoc Roussillon arrive à échéance le 30 septembre 2025 et qu'il est nécessaire de la renouveler pour permettre à la commune de gérer le décalage dans le temps entre le paiement des factures d'investissement et l'encaissement des subventions attribuées par les partenaires institutionnels (État, région, département, communauté urbaine, etc.)

Monsieur Guy ROUQUIE précise qu'au vu de l'importance des projets structurants lancés ou en cours de démarrage et des subventions obtenues, il est prudent de prévoir une ligne de trésorerie d'un montant de 700 000€. Il présente le résultat de la consultation lancée le 18 août 2025 ainsi que l'étude comparative des offres, réalisée par le service des finances et il indique que l'offre la plus intéressante est celle de la Caisse d'Epargne Languedoc-Roussillon.

Il propose de souscrire une ligne de trésorerie d'un montant de 700 000.00€, présentant les caractéristiques suivantes :

Caractéristiques financières de la ligne de trésorerie utilisable par tirages	
Prêteur	Caisse d'Epargne Languedoc-Roussillon
Objet	Financement des besoins de trésorerie
Nature	Ligne de trésorerie utilisable par tirages
Montant maximum	700 000.00€
Durée maximum	364 jours à compter de la date d'effet du contrat
Taux d'Intérêt	Euribor 1 semaine + marge de 1,15%
Base de calcul	Exact/365 jours
Modalités de remboursement	Paiement mensuel à terme échu des intérêts
Date d'effet du contrat	13 octobre 2025
Date d'échéance du contrat	12 octobre 2026
Commission de non utilisation	0,10 %
Frais de dossier	1 200€

Le conseil municipal, Ouï l'exposé de monsieur Guy ROUQUIE, adjoint au maire,
après en avoir délibéré à l'UNANIMITE des membres présents ou représentés,

VU l'article L.2336-3 du code général des collectivités territoriales ;

VU les propositions des différents établissements bancaires ;

VU l'inscription au budget primitif 2025 de la commune ;

➤ ACCEPTE l'offre de la Caisse d'Epargne Languedoc-Roussillon pour un montant de 700 000.00€ et d'approuver les termes du contrat à intervenir aux conditions mentionnées ci-dessus ;

➤ MANDATE monsieur le maire pour signer tous les documents nécessaires à l'application de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré à Torreilles,
Les jours, mois et an que dessus.
Certifiée exécutoire suivant transmission
En préfecture du : **18 SEP. 2025**
Et publication du : **18 SEP. 2025**

Le maire,

Dr Marc MEDINA



La secrétaire,

Héroïse MONREAL